

WALH' INFOS

NUMERO 16 - NOVEMBRE 2022

Ecole communale
ANIRÉE
GEULEN HERSCOVICI

- NOUVEAU NOM POUR L'ÉCOLE DE WALHAIN -
- BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES -
- ENQUÊTE PARTICIPATION CITOYENNE -

Sommaire

4. Population

Guichet en ligne

5. Vie politique

Échos du Conseil communal
Conseil communal des Enfants

7. Participation citoyenne

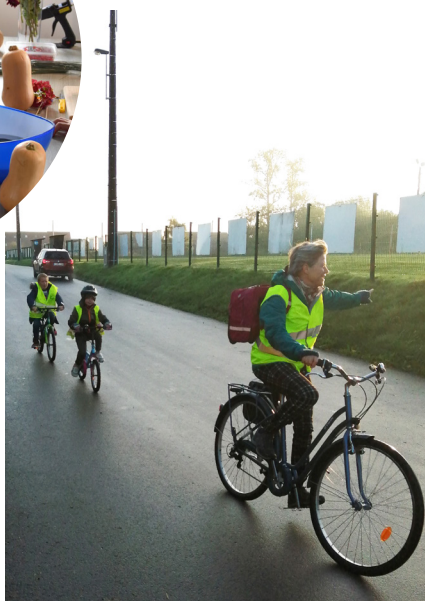
Quelle participation citoyenne
pour demain ? - Enquête

10. Sport & Jeunesse

Place aux Enfants
CQFD, tutorat scolaire à Walhain

12. Culture & Loisirs

Les personnalités de nos villages
Inauguration de la bibliothèque publique de
Perbais



14. Enfance & Éducation

L'école communale de Walhain-centre devient
l'école « Andrée Geulen-Herscovici »
Agrandissement de la cour de l'école communale
de Walhain-centre

17. Cohésion sociale

Midi des Aînés
Des formations gratuites à destination des
demandeurs d'emploi et bénéficiaires du revenu
d'intégration

18. Travaux

Finalisation du sas de la Maison communale

19. Environnement

Végétalisation des cimetières
Journée de l'Arbre
Marathon de la propreté
Citernes et pollution aux hydrocarbures

21. Mobilité

Retour sur l'expérience Vélobus dans nos écoles

22. Agenda



Édito

Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

Ce nouveau numéro du Walh'infos met à l'honneur la concrétisation de nombreux projets relatifs à l'enseignement, l'éducation et la culture : agrandissement de la cour de l'école communale de Walhain, inauguration de la bibliothèque de Perbais, collaboration en matière de tutorat scolaire avec CQFD ainsi que l'inauguration de l'école communale Andrée Geulen-Herscovici.

Ce dernier projet nous a permis de vivre un moment particulièrement touchant et émouvant. Il s'agit également d'un moment important de la vie de notre école bien entendu, mais aussi de la vie de notre communauté. Un moment important car il constitue non pas un aboutissement mais une mise en valeur, une étape nouvelle forte et particulièrement symbolique du travail remarquable qui est mené depuis maintenant plusieurs années au sein de nos écoles communales. Un travail au combien nécessaire, essentiel et fondamental pour la défense de nos valeurs, pour la défense de notre démocratie.

Ce travail de mémoire, ce devoir de mémoire est mené, et nous avons beaucoup de chance ici à Walhain, de manière concrète, de manière particulièrement bien adaptée aux besoins de nos enfants. Car oui, c'est bien dès le plus jeune âge que nous devons semer les graines de ces valeurs fondamentales d'ouverture à l'autre, de tolérance et d'acceptation de la différence. C'est primordial, indispensable et vital.

L'importance de cet apprentissage se fait d'autant plus criante aujourd'hui alors que nous observons, au cœur même de notre société, une résurgence forte de propos et de comportements xénophobes et révélateurs d'un mouvement de repli sur soi, relayé, malheureusement, par nos médias, par certains représentants politiques et par un nombre croissant de personnalités ayant une influence de plus en plus prégnante sur nos enfants mais également sur leurs parents.

Ici, à Walhain, nous l'avons bien compris. Les actions menées au sein de nos écoles sous la houlette de notre passeur de mémoire, Paul Van Ruychevelt, et de notre professeure de philosophie et de citoyenneté, Caroline Maddison, sont particulièrement parlantes et efficaces. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur investissement, leur travail au quotidien, leur dévouement pour cette mission de passeur, de transmission de la mémoire. Un travail qui se doit d'être continuellement renouvelé, adapté, actualisé afin de cadrer en permanence avec l'actualité et les besoins de nos enfants. Ce travail, qui constitue, en fait, une forme de résistance, a connu une nouvelle concrétisation aujourd'hui, ce 20 octobre 2022. Ce fut à nouveau le cas lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre dernier au cours de laquelle les enfants de nos villages ont à nouveau participé activement à ce nécessaire devoir de mémoire.

Comme Andrée Geulen-Herscovici, chacun à notre niveau, chacun en fonction de ses moyens, soyons un maillon, un simple maillon de la chaîne de la résistance contre le rejet de l'autre, contre l'intolérance, contre le refus de la différence. Agissons ensemble pour permettre à nos enfants, à nos petits-enfants, de vivre dans un monde où nos valeurs démocratiques et les droits fondamentaux humains soient respectés, préservés et accessibles à tout un chacun.

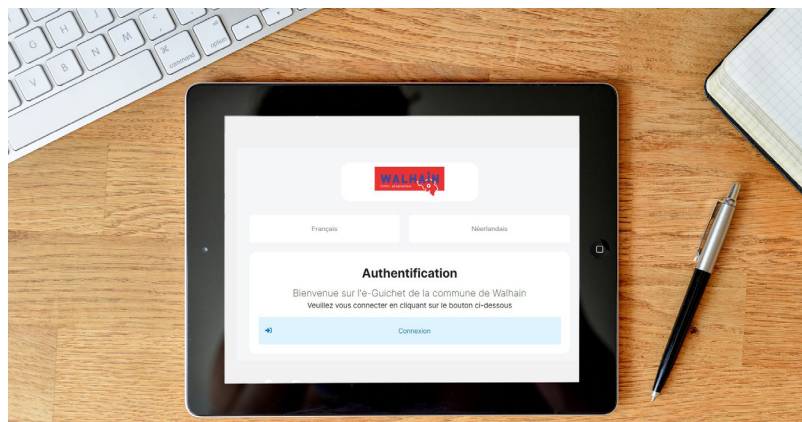
Bonne lecture à toutes et à tous !

Pour le Collège communal,
Xavier Dubois
Bourgmestre



Population

GUICHET EN LIGNE



Le Service Population - État civil - Étrangers s'est enrichi d'un guichet électronique parfaitement sécurisé grâce auquel vous pouvez effectuer plusieurs demandes de documents, y compris certains casiers judiciaires. Grâce à celui-ci, vous pouvez suivre l'état d'avancement de vos demandes en ligne et, s'il y a lieu, payer de manière parfaitement sécurisée.

L'adresse est walhain.e-guichet.be et vous en trouvez le lien également sur la page d'accueil du site de l'Administration communale.

Mise à disposition des actes via « Mon Dossier »

Nous vous rappelons qu'il est également possible d'accéder, à l'aide de sa carte d'identité, à ses actes d'état civil via le guichet électronique « Mon Dossier », au même titre qu'à ses certificats de population.

Les actes d'état civil disponibles dans l'application « Mon Dossier » sont les actes qui ont été établis à partir du 31 mars 2019, date de lancement de la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil). Rendez-vous sur le site : www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier

La mise à disposition des actes via une solution numérique centrale telle que « Mon Dossier » représente une opportunité de simplification administrative importante tant pour les citoyens que pour les communes. Cela vise également à garantir une prestation de services universelle quelle que soit la commune qui a établi l'acte et permettra à terme de disposer de données correctes et synchronisées entre les différentes sources de données authentiques.



Population

Certificat de Résidence ou de Domicile

↳ Le certificat de résidence reprend l'adresse du domicile. Le certificat de résidence est destiné à prouver votre lieu de résidence actuel.

Certificat de Résidence ou de Domicile avec historique

↳ Le certificat de résidence reprend l'adresse du domicile. Le certificat de résidence est destiné à prouver votre lieu de résidence actuel.

Certificat de vie

↳ Le certificat de vie atteste qu'une personne est en vie.

Cohabitation Légale

↳ Document attestant qu'une déclaration de cohabitation légale a bien été enregistrée.

Composition de ménage

Il faut OBLIGATOIREMENT habiter dans la commune pour effectuer cette demande.

État civil

Acte de Divorce

↳ L'extrait d'acte de Divorce ne peut être réclamé que dans la commune où le mariage a été célébré.

Acte de Décès

↳ L'extrait d'acte de Décès ne peut être réclamé que dans la commune où le décès a eu lieu.

Acte de Mariage

↳ L'extrait d'acte de Mariage ne peut être réclamé que dans la commune où le mariage a été célébré.

Acte de Naissance

↳ L'extrait d'acte de Naissance ne peut être réclamé que dans la commune où la déclaration de naissance a été faite.

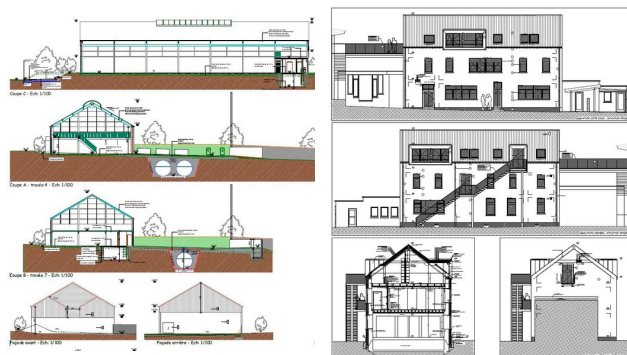
Certificat de nationalité

↳ Le certificat de résidence reprend l'adresse du domicile. Le certificat de résidence est destiné à prouver votre lieu de résidence actuel.

Échos du Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

- Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité la candidature de la Commune pour l'aménagement d'un espace public sur la Place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent suite à l'appel à projets « Cœur de village » visant à améliorer le cadre de vie des communes de petite taille dans le cadre du plan de relance wallon. Le but poursuivi par ce projet sera de rendre la place plus conviviale en y réorganisant le stationnement, et les espaces conviviaux. Le bureau d'architecture LRArchitectes accompagnera la commune dans ce travail important.
- Le lancement de deux marchés publics de travaux ont été validés par le Conseil : le premier concerne la construction du hangar destiné au Service Travaux de notre commune. Quant au second, il a trait à la rénovation du bâtiment de la direction de l'école « Andrée Geulen-Herscovici » de Walhain-centre afin d'y créer 50 places supplémentaires, ainsi que des nouveaux bureaux destinés à la direction et aux professeurs.
- Lors de ce Conseil, deux points concernant l'accueil de la petite enfance furent abordés. Ils sont en lien avec le plan cigogne 2021-2026. Le Collège communal est chargé de compléter les formulaires nécessaires à joindre au dossier de candidature pour l'extension de la crèche communale Le Petit Favia à Walhain-Saint-Paul, qui pour rappel souhaite passer de 18 places à 35 places. Il a été aussi approuvé l'octroi d'un droit d'emphytéose pour une durée de 40 ans à l'Asbl CRFE en vue de la création d'un milieu d'accueil de la petite enfance sur le site des Cortils à Tourinnes-Saint-Lambert, sous réserve d'obtention d'un subside dans le cadre du plan cigogne 2021-2026.
- Un point d'information concernant les chiffres de la rentrée scolaire a été présenté : une rentrée scolaire très satisfaisante puisqu'au total 366 élèves sont inscrits dans les trois implantations communales (188 à Walhain, 100 à Tourinnes et 78 à Perbais).
- Le plan annuel d'action 2022-2023 de l'extra-scolaire a été présenté au Conseil. Les actions sont diverses et variées : améliorer la visibilité de l'Accueil Temps Libre et du travail quotidien réalisé par les équipes en réalisant une newsletter de l'ATL, sensibiliser les opérateurs et l'accueil extra-scolaire à l'inclusion des personnes en situation de handicap, planifier et encourager les formations pour le personnel accueillant...
- Le Conseil communal a été saisi d'une demande de création d'une nouvelle voirie dans le cadre d'un permis d'urbanisme pour la création de 18 lots, sur un bien Rue de Sart. L'ouverture de voirie a été refusée à l'unanimité.
- Dans le travail de lutte contre les inondations, le Conseil communal a marqué à l'unanimité son accord à l'Adhésion de la Commune de Walhain à un nouvel accord-cadre de la Province du Brabant wallon relatif à la désignation d'un auteur de projets en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations.
- La séance de ce 12 septembre s'est clôturée avec l'interpellation de M. Bruno BERGIERS sur l'un des projets retenus dans le cadre Plan d'Investissement Wallonie Cyclable 2020-2021 : l'aménagement de l'ancienne ligne du tram. L'échevin Vincent Eylenbosch a répondu à chaque point formulé dans l'interpellation.



CONSEIL COMMUNAL DU 17 OCTOBRE 2022

- Le premier point de ce Conseil concerne l'octroi des subsides annuels aux nombreuses associations de Walhain.
- Le deuxième modification budgétaire de l'année 2022 fut ensuite présentée : celle-ci adapte les prévisions de recettes et de dépenses en fonction des nouveaux projets mis en œuvre et des besoins rencontrés dans les différentes politiques menées. Cette modification est, à l'instar du budget initial et de la première modification budgétaire, marquée par la prise en compte de l'impact particulièrement important de l'accélération de l'inflation sur l'indexation des salaires ainsi que par l'augmentation corrélée des coûts énergétiques et des dépenses d'investissement. Les principales modifications



Échos du Conseil communal

proposées portent sur les éléments suivants : intégration de l'impact de deux nouvelles indexations des salaires et des pensions des mandataires, compensées, partiellement, par la prise en compte des maladies, remplacements, départs à la pension et modifications de temps de travail ; la majoration des crédits relatifs aux dépenses énergétiques (+ 27.000 €) ; l'adaptation des prévisions relatives aux additionnels à l'IPP (+ 58.731,01 €) et à la dotation du Fonds des communes (+ 18.596 €) en fonction de l'évolution des paramètres macroéconomiques ; l'actualisation des dépenses extraordinaires sur la base de l'état d'avancement des différents projets proposés ; cette actualisation est fortement marquée par la prise en compte de l'impact de l'inflation sur le coût de différents projets (application des formulations de révision ou réestimation des projets), notamment au niveau de la consolidation des ruines du vieux château, du projet de rénovation de l'ancien bâtiment de l'école de Walhain, de la mise en œuvre de la campagne de curage des cours d'eau ou encore de l'augmentation des crédits d'honoraires prévus pour les études réalisées en vue d'aménager des ZIT/ZEC/bassins d'orage. Le résultat de cette 2ème modification budgétaire permet de dégager un boni de 305.456,58 € à l'ordinaire. Ce boni est placé en provision afin de faire face à l'augmentation future des frais énergétiques en lien avec la situation économique actuelle. La MB2 fut votée à l'unanimité.

- La concession de travaux pour la construction et l'exploitation de deux terrains de padel au centre sportif des Boscailles est relancée. En effet, aucune offre n'a été enregistrée lors du premier appel. L'exigence d'avoir un terrain semi-couvert a été levée.
- A l'unanimité du Conseil communal, il a été convenu de modifier le règlement complémentaire au Code de roulage comme suit : le chemin aux Fraises situé à Nil Pierreux est réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers, un passage pour piétons est créé à hauteur du numéro 66 de la rue de Nil (Chastre), deux zones d'évitement de 10 mètres de longueur, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 3,50 mètres, distantes de 20 mètres l'une de l'autre et disposées en chicane avec un passage latéral cyclable de 1 mètre, sont créées sur la rue Le Géronsart.
- Un second point concerne une autre modification au code de roulage et ce à Perbais : la Rue « Intérieur de Perbais » est réservée à la circulation locale et la circulation des véhicules est interdite sur la rue Intérieur de Perbais depuis l'allée du n° 14 non comprise jusqu'au carrefour avec la Rue des Cours, au niveau du n° 41 de cette dernière, dans le sens du n° 14 vers ledit carrefour.
- Le Conseil communal a approuvé la convention entre la Commune et l'AMO La Chaloupe relative à l'organisation d'un partenariat dans le cadre du projet « Délibère-Toi » durant l'année 2022-2023 pour les élèves de l'enseignement secondaire. Cela nous permettra d'organiser durant « les jours blancs », des activités éducatives, récréatives pour les jeunes Walhinois.



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS NOS JEUNES ÉLUS ONT PRÊTÉ SERMENT

Le lundi 17 octobre dernier, nos 11 nouveaux jeunes élus du Conseil communal des Enfants ont prêté serment devant l'ensemble des membres du Conseil communal.

Place maintenant à un mandat de deux ans pour réaliser les projets de l'enfance de Walhain. Ils se retrouveront à la Maison communale une fois par mois pour travailler sur leurs projets. Le Conseil a pour objectif de contribuer à la formation des citoyens de demain. Les jeunes Conseillers de 5ème primaire vont ainsi rejoindre leurs aînés de 6ème primaire et auront ainsi l'opportunité de connaître le fonctionnement de la commune et de s'intégrer dans celle-ci.

Bravo et bienvenue à Aydwin Dagnelie, Martin Rigot, Eden Frisque, Sara De Koninck, Maëline Manise, Louise De Vleeschouwer, Lucie Schmit, Loana Eloin, Juliette Riesen, Martin Legrand et Nathan Keke.

Merci pour votre investissement et bon travail !

Participation citoyenne

Votre participation compte pour nous !

Vous êtes intéressé-e par la participation ?

- Pour renforcer la **communication** entre l'Administration communale et les habitants ;
- Pour donner une place plus **participative** aux habitants ;
- Pour augmenter la **confiance** en la gestion locale ;
- Pour améliorer la **collaboration** entre les citoyens.

La commune de Walhain a besoin de votre avis !

Afin d'améliorer la **planification des projets et des actions**, la commune lance une enquête dans le but de mesurer l'intérêt et la volonté d'implication de ses habitants.

L'enquête a pour but : 1. D'évaluer la **communication et la participation** actuellement mises en place.

2. De s'assurer de la **cohérence des actions citoyennes** planifiées à court et moyen terme.

Cette enquête peut être remplie par tous les membres de votre foyer via les canaux indiqués ci-dessous. **L'avis de votre ménage nous permet d'améliorer la participation citoyenne !**

Comment répondre ? > Renvoyez le questionnaire complété (1 ou 2) ou répondez directement en ligne (3)

1

Prenez en photo, ce formulaire (attention à la lisibilité) et renvoyez-le par **WhatsApp** au numéro **0489 37 57 77** ou par mail à l'adresse **walhain@cpcp.be**

2

Remettez-le dans la **boîte aux lettres de la commune.**

3

En ligne, à l'adresse suivante > **www.walhain.be/enquete-citoyenne** ou via ce code QR



La date limite pour la réception des réponses est fixée au **15 décembre 2022**

Le questionnaire ? C'est par là !

Participation citoyenne

1. Vous êtes...

- Une femme
- Un homme

2. Tranche d'âge

- 16-18 19-25 26-35
- 36-50 51-67 68-plus

3. J'habite à...

.....

4. Je suis intéressé-e par la vie de ma commune

Ne m'intéresse pas M'intéresse beaucoup

5. Selon moi, aujourd'hui, la participation citoyenne a pour effet de... (Plusieurs réponses possibles)

- Faire en sorte que les élus tiennent compte de l'avis de citoyens avant de décider
- Associer les citoyens à la vie locale
- Augmenter l'adhésion des citoyens aux décisions déjà prises
- Faire croire que l'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux
- Renforcer la transparence des décisions et de l'action publique
- Rendre les décisions publiques plus efficaces
- Donner le pouvoir de décision aux citoyens
- Offrir aux citoyens la possibilité de contrôler les élus
- Améliorer la gestion des dépenses publiques
- Ralentir les processus de décisions politiques



6. Je me considère comme une personne plutôt engagée

Pas engagée Très engagée

7. Mon village - mon quartier (Plusieurs réponses possibles)

- Dispose d'un comité de quartier
- Dispose d'un groupe Whatsapp
- Dispose d'un groupe/page Facebook
- Organise un service de donnerie/prêterrie/servicerie
- Dispose d'un partenariat local de prévention (PLP)
- Autre :

8. Mon intégration dans la commune (Plusieurs réponses possibles)

- Je suis actif-ve au sein d'une association/club/groupe local
- Je suis actif-ve au sein de l'organisation d'un événement spécifique (ouvert au public)
- Je connais les membres de mon voisinage
- Je participe aux manifestations sportives, socio-culturelles ou festives de ma commune
- J'utilise les infrastructures communales (salles communales, bibliothèques publiques, centre sportif...)
- Mes réseaux (famille-amis) habitent dans la commune

9. Aujourd'hui, dans la commune, il y a des démarches de participation citoyenne

Pas assez Trop



10. Je me sens informé-e sur la gestion de ma commune

Pas informé-e Très bien informé-e

11. Connaissance de la commune (Plusieurs réponses possibles)

- Je sais comment fonctionne ma commune (structure, organes de décision, conseils, commissions, etc.)
- Je sais qui est le bourgmestre de ma commune
- Je sais qui sont les échevins
- Je sais quels partis forment la majorité dans ma commune
- Je sais qui est la présidente du CPAS
- J'ai une idée de la répartition du budget dans ma commune
- J'ai lu la Déclaration de Politique Communale (DPC) de la mandature actuelle
- J'ai lu le Programme Stratégique Transversal (PST) de la mandature actuelle
- Je connais les postes et les fonctions qui composent la commune

12. Je cherche des informations sur les activités de la commune via...

	Jamais	Parfois	Régulièrement
Site web de la commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Newsletter/bulletin communal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bouche à oreille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voie d'affichage ou flyer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Email	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contacts avec des élus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Activités de quartier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Presse écrite/audiovisuelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Walhain en poche (application)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

13. Je trouve facilement l'information que je cherche sur le site internet de ma commune

Je ne trouve pas Très rapidement

14. J'aimerais recevoir les informations de la commune qui m'intéressent via...

- Whatsapp/Telegram/Signal/Messenger
- Facebook
- Instagram
- TikTok
- Twitter
- LinkedIn
- Walhain en poche (application)
- SMS
- Je ne veux utiliser aucun de ces canaux
- Papiers (bulletin communal, affiche, courrier...)

Participation citoyenne

15. Ces trois dernières années, j'ai participé à... (Plusieurs réponses possibles)

- Enquête ou sondage (sans compter celui-ci)
- Réunion publique
- Conférence/débat
- Comité de quartier
- Conseil communal
- Échange avec un élu
- Conseil/commission consultative
- Assemblée participative
- Événement socio-culturel (fête de quartier...)



16. Ce qui limite ma participation à la vie de ma commune : (Plusieurs réponses possibles)

- Absence ou insuffisance d'information
- Manque de clarté et/ou d'accessibilité de l'information
- Dispositifs pas adaptés
- Mon travail ne serait pas pris en compte
- Je ne me sens pas concerné
- Les sujets abordés ne m'intéressent pas ou peu
- Manque de temps
- L'information n'est pas assez plébiscitée
- Autre :

17. Selon vous, qui devrait...

	Les citoyens	Les citoyens + élus	Les élus
Identifier des thématiques/problèmes de la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sélectionner les problèmes prioritaires (orienter)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Construire différentes propositions/recommandations/solutions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valider/choisir la meilleure proposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les solutions choisies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôler l'évolution des décisions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évaluer les résultats de la solution mise en oeuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Je suis prêt-e à participer (donner du temps) via...

- Une plateforme internet
- Des référendums (l'avis du citoyen s'impose)
- Des sondages sur mon smartphone/ordinateur
- Des sondages par appel téléphonique/par écrit
- Vidéo-conférence
- Une application
- L'envoi des idées par courrier
- Le partage des idées avec les élus et autres relais locaux
- Une réunion de maximum deux heures sur un sujet spécifique
- Une journée-débats
- Une commission citoyenne (tout au long de l'année)



19. J'aimerais participer dans les domaines suivants : (Plusieurs réponses possibles)

- Simplification administrative
- Police administrative
- Gestion des voiries
- Transport, mobilité et sécurité routière
- Agriculture
- Tri et déchets
- Cadre de vie (voisinage)
- Développement économique (PME, artisans et commerces)
- TIC (Technologies de l'information et de la communication)
- Enseignement primaire (+ crèches)
- Urbanisme/Aménagement du territoire
- Nature et biodiversité
- Culture, art et sport
- Tourisme
- Logement
- Aide sociale (CPAS)
- Consommation et efficacité énergétique
- Emploi
- Santé

20. À l'avenir, je serais prêt-e à donner mon avis, à délibérer ou à co-décider sur des sujets spécifiques tels que...

À titre d'exemple, une liste de thématiques issues du Programme stratégique transversal

- Renforcer et développer le soutien aux plus défavorisés et aux isolés
- Développer et mettre en œuvre une démarche transversale « Commune, amie des aînés »
- Développer et mettre en œuvre une transition énergétique ambitieuse et participative
- Protéger le caractère rural de la commune en associant agriculteurs, riverains et habitants
- Protéger la nature et la biodiversité
- Développer la mobilité douce et les transports en commun
- Développer une offre touristique en s'appuyant sur la valorisation du château médiéval de Walhain
- Promouvoir la vie culturelle, artistique et sportive pour créer du lien
- Favoriser le développement des initiatives citoyennes pour encourager la démocratie participative
- Dynamiser et améliorer l'efficacité des différents outils de communication
- Développer l'interactivité de l'information communale
- Adapter les outils de coordination et de communication pour permettre plus d'interactions entre les autorités et les citoyens
- Investir dans l'infrastructure pour le bien-être des agents et le service au citoyen
- Autre :

21. Avez-vous des idées à partager sur la transparence et/ou la participation citoyenne à Walhain ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

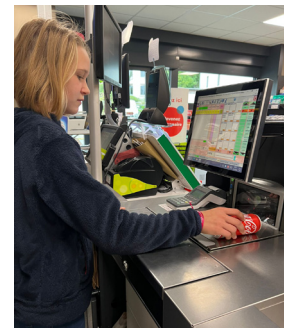
Sport & Jeunesse



Le samedi 15 octobre 2022 s'est tenue la traditionnelle journée « Place aux enfants » destinée aux jeunes walhinois de 8 à 12 ans. « Place aux enfants » est une journée ludique et pédagogique qui propose aux jeunes citoyens de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer.

Les enfants sont accueillis chez des hôtes d'un jour, c'est-à-dire des professionnels qui ouvrent les portes de leur activité, atelier ou lieu de travail le temps d'une journée. Cette année, une trentaine d'enfants ont eu l'occasion de découvrir l'envers du décor d'un restaurant (Moura), les activités de plusieurs magasins de distribution (Intermarché, Louis Delhaize de Walhain et de Tourinnes), le métier de fleuriste tout en apprenant à réaliser une composition florale (Jolies Fleurs), la vie à la ferme, l'agriculture, la culture et l'élevage (La Ferme aux Hirondelles), ou encore de découvrir la journée type dans un manège en participant par exemple à la préparation de poneys (La Balzane), ...

« Place aux Enfants » fût, une fois de plus, un beau moment de découvertes et d'échanges tout en s'amusant !



LE TUTORAT CQFD, UN JOB ÉTUDIANT QUI A DU SENS !

CQFD, késako ? CQFD, c'est une mise en réseau entre des élèves du secondaire et des étudiants du supérieur pour des cours particuliers en Brabant wallon.

Tu fais des études à l'université ou en haute école ? Tu veux valoriser tes compétences et promouvoir un projet citoyen tout en rentabilisant ton temps libre ? CQFD est ce qu'il te faut !

CQFD, c'est du tutorat scolaire entre jeunes. La plateforme (www.cqfd-bw.be) met en lien tous les élèves du secondaire en Brabant wallon avec des étudiant-e-s du supérieur.

L'inscription est très simple : tu crées ton profil, tu renseignes les matières relatives à tes études ; l'élève te contacte et vous fixez vous-mêmes une heure et un lieu de rendez-vous, à domicile ou en virtuel. Le paiement, 10 € par heure de cours prestée, se fait de la main à la main.

Un job étudiant valorisant et qui a du sens, c'est ce que CQFD te propose. Car en rejoignant CQFD, tu t'engages dans un projet citoyen d'entraide et de rencontres.



Lance-toi!

Deviens tuteur de groupe à Walhain

et accompagne des jeunes du secondaire de ta commune vers leur réussite scolaire !

Lance-toi aussi dans le tutorat de groupe !

Tu peux également encadrer des séances de tutorat de groupe, qui se déroulent tous les samedis matin à Walhain entre novembre 2022 et mai 2023. La Chaloupe sera à tes côtés pour te former et t'aider à organiser ces séances de tutorat de groupe. N'hésite pas à envoyer ton CV à l'adresse *direction.lachaloupe@gmail.com*.

CQFD est un projet de La Chaloupe AMO et l'AMO Tempo, en collaboration avec l'UCLouvain et la Province du Brabant wallon. Avec le soutien financier du Fonds Social Européen.

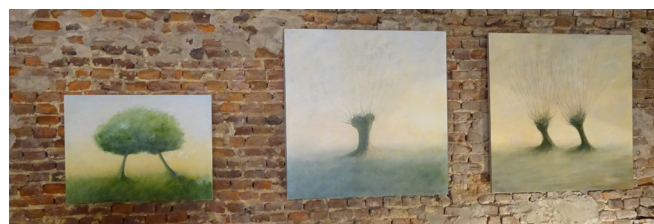
LES PERSONNALITÉS DE NOS VILLAGES

Rose Bulka

Rose Bulka, peintre, dessinatrice et professeure passionnée par les arts a eu l'audace d'imaginer, en 2005, un parcours d'artistes à Walhain. Ainsi est né Au fil de l'Art.

Rose souhaitait donner à chaque habitant la possibilité de goûter les arts près de chez eux. L'élan culturel qu'elle a initié a rayonné et rayonne encore dans la vie walhinoise. Son activité a permis à de nombreux visiteurs de découvrir notre village. Les premières activités initiées par Rose Bulka ont été le Parcours d'Artistes en 2005 puis le Parcours Musical en 2006.

Rose est née à Anvers en 1935 et nous a quitté le 2 septembre 2021. Merci Rose !



Je voudrais savoir ce qui t'a amené au dessin, Rose. « Ça, ça reste quelque chose je crois de mystérieux, parce que c'est en voyant des tableaux, en voyant un bête petit croquis dans un journal, d'un petit vieux, que j'ai eu envie de dessiner, et j'avais, je devais avoir 14 ans je crois, quelque chose comme ça. »

Et à 14 ans, tu faisais quoi ? A 14 ans, qu'est-ce que tu fais dans ta vie ? « Je n'aime pas trop parler de ma vie d'avant, parce qu'elle est reliée à la guerre, [...] cette période-là reste un peu obscure pour moi parce que je ne l'ai pas choisie, on m'a obligé de travailler à l'âge de 14 ans et ça c'était un moment très très dur. Alors, ce que j'ai fait à ce moment-là, c'est je voulais absolument étudier. J'allais au cours du soir, j'apprenais le dessin (enthousiasme dans sa voix), tout simplement. Le dessin, l'histoire de l'art, l'anatomie et je crois que je me suis lancée corps et âme dans tout ce qui était art. »

Entre 14 et 21 ans, tu as dessiné ? « Entre 14 et 21 ans, j'ai TOUJOURS dessiné. Et donc j'ai commencé à suivre des cours d'éducatrice pour gagner ma vie, que je gagnais péniblement, [...] j'ai rencontré une personne qui est devenue une grande amie et importante pour moi et qui s'appelait Vera. Et alors, un jour, Vera m'a parlé de Peiser, Kurt Peiser, grand peintre anversoïse, qui était établi à Bruxelles et était très connu à l'époque. [...] Il m'a prise sous son aile et m'a proposé de me donner des cours de dessin et de peinture, et mon aventure a commencé comme ça. Et j'étais vraiment PASSIONNÉE, passionnée, on ne peut pas dire plus, passionnée parce que je faisais et entre les travaux chez mes parents et les cours d'éducatrice que je suivais, j'allais chez lui. Chaque fois que j'avais un moment de temps libre, je pouvais venir chez lui. [...] C'est lui qui m'a donné, non seulement la connaissance de la peinture, mais aussi la force du travail et l'endurance de pouvoir dépasser des moments difficiles dans la vie et de continuer à peindre chaque fois, ce que j'ai fait d'ailleurs. Et je crois que c'est grâce à lui que je me suis sentie forte et bien entourée d'amis et voilà. Je lui dois beaucoup. »

Retranscription d'un échange réalisé entre Rose Bulka et son fils Michaël, en vue de la réalisation de sa dernière exposition le 24 février 2020.

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE PERBAIS

Le 25 septembre 2022, nous avons inauguré les nouveaux locaux de la bibliothèque de Perbais, situés dans le bâtiment de La Forge.

Cette inauguration, programmée le jour de la fête paroissiale, était inscrite dans le cadre des festivités organisées à l'occasion des 50 ans de la paroisse Sainte-Thérèse de Perbais.

Yves Bertholet, président de la bibliothèque, nous raconte l'origine de celle-ci ainsi que son évolution au fil des années :

« En 1969, l'abbé Delforge commence une bibliothèque dans la maison qu'il occupait au coin de la rue des Cours et du bas de la Grand'Rue. Basée sur des dons de livres des habitants et prêtant à bon marché, elle va rapidement s'étendre et être transférée à La Forge. La plupart des étagères furent construites par Gaston Henry, menuisier dans le haut de la Grand'rue. La pièce d'accueil de la bibliothèque devint aussi le bureau du curé. Stéphane Degueldre, notre actuel bibliothécaire, a grandi avec la bibliothèque. Il habitait alors dans la maison en face qui était une épicerie. Il s'y est intéressé dès le début et a toujours fait partie des volontaires qui la gèrent. Il connaissait par coeur la place des livres dans l'ancienne bibliothèque. Une nouvelle équipe de bénévoles se met en place pour gérer la nouvelle bibliothèque. Dès le premier week-end après l'inauguration déroulée en septembre, les lecteurs sont revenus et l'on a pu inscrire trois nouvelles familles. »



Culture & Loisirs

Vous souhaitez louer un livre ?

Sachez que deux bibliothèques sont présentes sur l'entité :

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE PERBAIS

La bibliothèque compte 14.000 livres : BD, livres pour enfants et jeunesse, romans et romans policiers, biographies, histoire des 2 guerres, livres de référence,...

Adresse : La Forge - Rue de la Cruchenère, 101 à Perbais.

Horaires : le samedi de 16h00 à 17h00 et le dimanche de 11h30 à 13h00.

Inscription : 5 €/famille.

Location : 0,50 €/livre - 0,30 €/livre pour la jeunesse (étiquette jaune, BD comprises) pour 2 semaines.

Contact : Yves Bertholet : 010/65.58.98 - 0478/36.10.10



LUDO-BIBLIOTHÈQUE DE WALHAIN

La ludo-bibliothèque propose un service de prêt de livres en tous genres (romans, livres thématiques, BD adultes et enfants, livres ados et enfants) mais aussi de jeux de société (adultes et enfants). Des activités culturelles sont également proposées plusieurs fois par an, autour du livre ou de thématiques plus spécifiques, mais toujours avec un esprit d'ouverture culturelle.

Adresse : actuellement en travaux, celle-ci est située Rue des Déportés, 1. Après l'inauguration des locaux (prévue début 2023), elle reviendra Place Communale, 3 à Walhain.

Horaires : le mercredi de 17h00 à 18h00, le vendredi de 17h30 à 19h00, le samedi de 10h00 à 12h00 et le dernier dimanche du mois de 11h00 à 12h30.

Inscription : 2,50 €/personne - 5,00 €/famille.

Location : 0,25 € par livre pour 2 semaines - 0,50 € par jeu pour 2 semaines.

Contact : Françoise Lauvaux : 010/65.57.16 - 0498/18.68.73



Plusieurs boîtes à livres sont également à disposition dans la commune : à l'église de Nil-Saint-Vincent (Place Saint-Martin), à l'église de Sart (Rue du Bois de Buis) ainsi que dans la rue du Centre (à hauteur du n°15) à Walhain.

Celles-ci sont basées sur le principe dit du « livre-échange » : vous déposez un livre que vous avez envie de partager, en échange, vous en emportez gratuitement un autre se trouvant dans la boîte, ou tout simplement, vous ramenez celui que vous avez emprunté avec une petite fiche d'appréciation. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !



L'ÉCOLE COMMUNALE DE WALHAIN-CENTRE DEVIENT L'ÉCOLE ANDRÉE GEULEN-HERSCOVICI

Le 20 octobre dernier, l'école communale de Walhain-centre est devenue l'école communale Andrée Geulen-Herscovici.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du travail, mené depuis de nombreuses années dans nos écoles communales par notre passeur de mémoire, Paul Van Ruychevelt, et notre professeure de philosophie et de citoyenneté, Caroline Maddison. Ces actions sont particulièrement parlantes et efficaces : participation active des enfants de nos écoles aux commémorations du 11 novembre, création d'un chemin de la mémoire dans le cadre du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, une sensibilisation forte aux dangers des images et de la propagande ainsi que différents projets sur la racisme, la résistance et la Shoah, soutenus, entre autres, par la Cellule Démocratie ou Barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il y a deux ans, ils ont choisi d'aborder le thème de la shoah. Caroline et Paul souhaitaient organiser une rencontre entre les élèves et Andrée Geulen-Herscovici : la vie en a décidé autrement. Sur la proposition de Paul Van Ruychevelt, nous avons décidé de rendre hommage à Andrée Geulen-Herscovici en donnant son nom à notre école.



Qui est Andrée Geulen-Herscovici (1921-2022) ?

Andrée Geulen est une institutrice bruxelloise d'à peine 20 ans lorsqu'elle voit arriver dans sa classe, en avril 1942, des enfants portant l'étoile jaune cousue sur leurs vêtements. Indignée par cette stigmatisation, elle décide d'agir. Elle commence par ordonner à tous les enfants de porter un tablier afin de dissimuler le symbole discriminatoire. « Dans ma classe, tous les enfants sont les mêmes » affirme-t-elle.

Au printemps 1943, lorsque des enfants commencent à disparaître de sa classe, elle est contactée par Ida Sterno, une assistante sociale juive qui cherche une collaboratrice non-juive de type aryen : elle rejoint ainsi le Comité de Défense des Juifs (CDJ), dont la commission Enfance compte une vingtaine de femmes résistantes..

Andrée Geulen contribuera à sauver de la déportation et de la mort 300 enfants juifs en les emmenant se cacher en lieux sûrs. Ses actes héroïques lui ont donné une renommée internationale. Elle a été reconnue comme Juste parmi les Nations en 1989.

Son histoire fut racontée dans un film réalisé par Bernard Balteau, « un simple maillon ». Elle est décédée en mai dernier, à l'âge de 100 ans.

Enfance & Éducation

Rencontre avec Caroline Maddison, Professeure de Philosophie et Citoyenneté :

Quels sont les objectifs du cours de Philosophie et Citoyenneté ?

« Les objectifs de ce cours sont multiples. Les plus importants pour moi étant le développement d'un mode de pensée autonome, critique et éthique, essentiel aux principes démocratiques. Sans oublier, bien sûr, le développement d'attitudes responsables, citoyennes et solidaires, fondamentales au bien vivre-ensemble. »



Quel est le projet de « devoir de mémoire » ?

« Le projet de devoir de mémoire est né d'une belle rencontre... celle de Paul Van Ruychevelt. Très vite, Paul a su me convaincre à travers ses

nombreuses anecdotes historiques, de l'importance de la pérennité de celles-ci. Or, comme Paul le dit si bien, il n'est pas immortel. Il est donc essentiel qu'il transmette l'Histoire à d'autres qui, après lui, continueront ce devoir de mémoire. Car il s'agit bien d'un devoir. N'avons-nous pas l'obligation, nous qui avons la chance de ne pas avoir connu la guerre, de transmettre à nos enfants les malheurs de celle-ci et notre chance inouïe de vivre sous les étoiles du drapeau européen...? Être citoyen, c'est aussi connaître l'histoire pour que ses plus sombres fragments ne se répètent pas. »

Comment les enfants réagissent-ils à ce projet ? Quelle est leur implication ?

« C'est la sixième année que j'enseigne dans les écoles communales de Walhain et, à chaque fois, je suis agréablement surprise par la motivation et l'investissement des enfants dans les projets commémoratifs. Certes, nous essayons de leur insuffler une touche de modernité pour que ces projets soient moins rébarbatifs en donnant une réelle place aux enfants, lorsqu'ils chantent par exemple ou en partant à la découverte des monuments qu'ils côtoient chaque jour sans en connaître la signification. »

Qui est Andrée Geulen ?

« Une grande dame, je crois. C'est dans une leçon sur la Résistance que les enfants ont découvert le profil d'Andrée. Ce projet est né d'une collaboration étroite avec Paul. Comme chaque année, il nous fallait choisir un sujet, et nous avons opté l'année scolaire passée pour la Résistance. En s'appuyant sur différents types de textes, les enfants ont compris les liens entre la Résistance d'hier et celle d'aujourd'hui. Ils ont découvert les grands noms de la Résistance belge durant la seconde guerre mondiale, comme Dédée De Jongh, cofondatrice du réseau Comète et, bien sûr, Andrée Geulen. »

Pourquoi avoir choisi de donner son nom à l'école de Walhain ?

« Si nous avons décidé d'honorer Andrée Geulen le 20 octobre dernier, en lui offrant notre école comme dernier emblème, c'est pour son acte de bravoure d'une part, mais aussi et surtout, parce que nous voulions mettre les femmes à l'honneur dans la Résistance qui est souvent racontée au masculin. Et puis, bien entendu, parce qu'elle était institutrice. »

Interview de Paul Van Ruychevelt, Passeur de mémoire

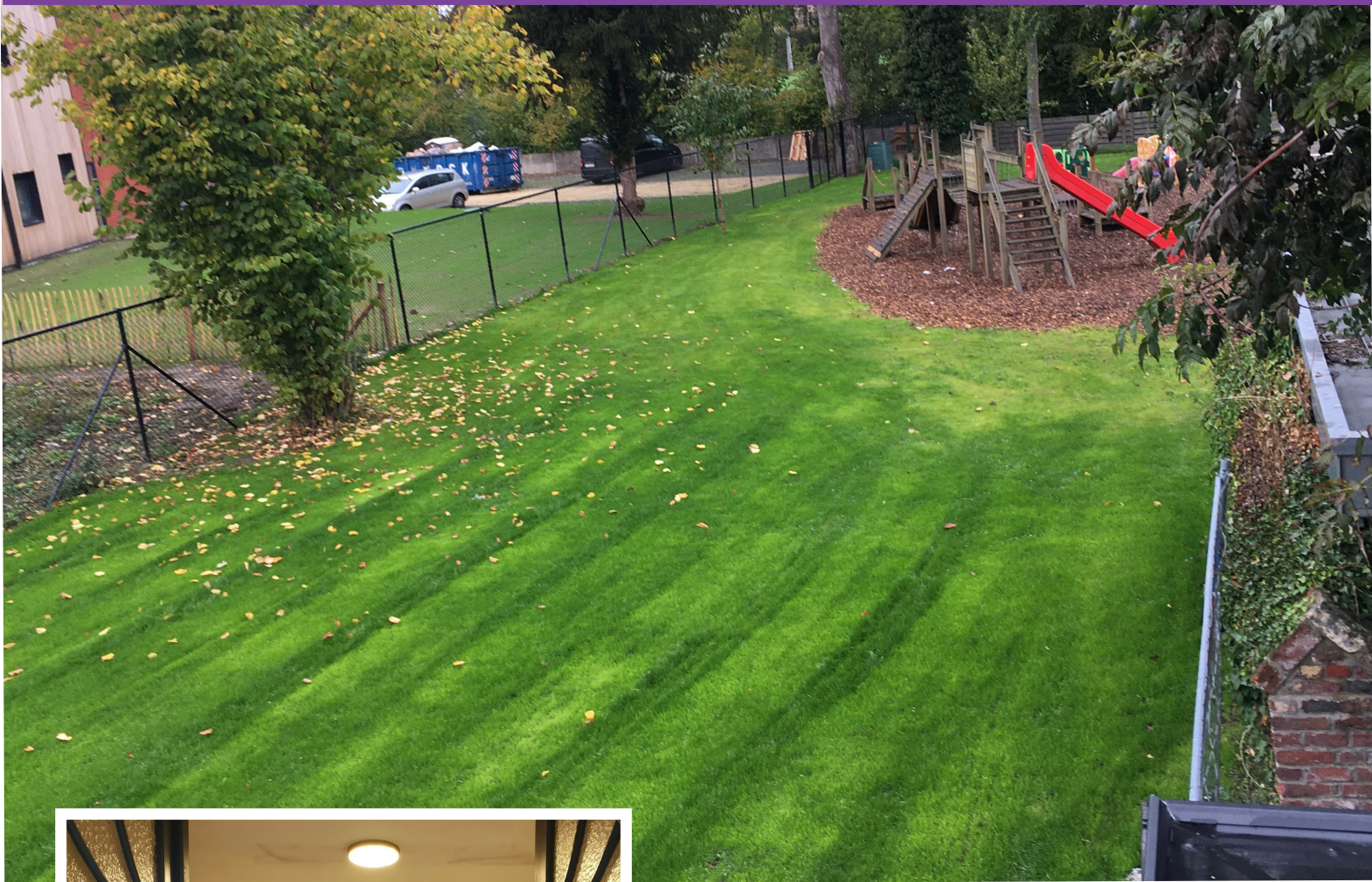


Pourquoi être devenu Passeur de mémoire ?

« C'est une longue histoire, qui a débuté en 1996. Je regardais, à la TV, un journaliste interviewer un enfant à propos des camps de concentration. Devant le manque flagrant de connaissances de l'enfant, je me suis tout d'abord senti fâché. Puis je me suis demandé ce que j'avais fait, moi, pour que les jeunes sachent ce qui s'était passé durant la seconde guerre mondiale... J'étais alors enseignant dans le secondaire, en Éducation par la technologie, mais j'ai reçu le soutien de ma Direction pour créer un cours d'éveil à la citoyenneté... J'ai donné ce cours jusqu'à ma pension, il y a 9 ans. J'ai ensuite commencé à me rendre dans les écoles pour parler de la guerre, de la résistance et de la Shoah, aux élèves de deux dernières années du primaire et des deux premières années du secondaire. Vous savez, je suis un « enfant de la guerre » ... Et l'un de mes grands-pères était dans la Résistance. Il a été arrêté en août 1944 et déporté dans le camp de concentration de Neuengamme en Allemagne où il est décédé en janvier 1945. »

NB : Monsieur Paul Van Ruychevelt est également le Conservateur du Musée français de Chastre (rue du Tensoul 1), qui relate la bataille victorieuse, livrée par l'armée française, à Gembloux en mai 1940.

Enfance & Éducation



AGRANDISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE WALHAIN-CENTRE

Depuis cette rentrée scolaire, les élèves de l'école communale de Walhain-centre disposent de 7ares19 de plus, dans le but d'établir un aménagement permettant aux enfants de mettre à l'épreuve leur motricité, leur créativité mais aussi leur curiosité. Cette parcelle supplémentaire, clôturée et garnie d'une pelouse, faisait auparavant partie du jardin de l'ancienne cure. Nabil Azer-Nessim explique que l'ancienne cure et son terrain ont été revendus parce qu'ils n'étaient plus adaptés aux besoins actuels. Le projet de faire un don d'une partie du terrain à l'école adjacente a été à l'ordre du jour des premières discussions à ce propos. La Fabrique d'église se veut ouverte à la société. Le nombre d'enfants augmentant à l'école de Walhain-centre, il a paru normal aux membres de la Fabrique de procéder à la mise en place d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans. La commune de walhain remercie chaleureusement les membres de la Fabrique de l'église Notre Dame pour ce geste généreux et si bénéfique à l'ensemble des enfants fréquentant l'école « Andrée Geulen-Herscivici ».

Les membres de la Fabrique d'église, de gauche à droite :

André Geubel (secrétaire), Vincent Gerardy, Nabil Azer-Nessim (Président), Thierry Janssens, Jean-Pierre Delfosse (trésorier).

Cohésion sociale

MIDI DES AÎNÉS

La troisième édition du Midi des aînés, organisée ce 20 octobre 2022, a connu, une fois de plus, un vif succès ! En effet, plus de 120 participants venant de tous les villages et de tous les horizons se sont à nouveau réunis dans la salle des Boscailles afin d'y déguster des crêpes tout en papotant et en profitant d'un bon moment de détente.

Le groupe Amnesty Walhain-Chastre y tenait un stand afin de présenter leurs activités et faire connaître le droit des aînés.

Cette organisation est possible grâce à la collaboration du Conseil consultatif des Aînés, d'ÉNÉO, du CPAS et de la Commune. Merci à toutes et à tous pour votre participation active !



DES FORMATIONS GRATUITES À DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INTÉGRATION



Le saviez-vous, il existe un centre de formations à votre service ? La CEDEG fêtera bientôt ses 40 ans d'existence. Le centre de formation, situé rue Albert n°1 à Gembloux (en face de l'Athénée de Gembloux), propose des formations gratuites à destination des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du revenu d'intégration.



• Le numérique vous fait peur ?

Pour les plus débutants avec l'informatique, une formation aux bases vous est proposée en 7 jours (une session chaque mois).

• Le secteur administratif vous intéresse ?

Une formation qualifiante est proposée afin de bien vous préparer pour votre futur emploi.

La prochaine session débutera le 16 janvier 2023 jusqu'au 15 juin 2023.

Les séances d'infos sont le 21 novembre 2022 ou le 19 décembre 2022 à 10h00.

• Attiré(e) par la vente ?

La formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires à ce métier.

La prochaine session débutera le 1er février 2023 jusqu'au 14 juin 2023.

Les séances d'infos sont le 22 novembre 2022 ou le 12 décembre 2022 à 10h00.

La CEDEG dispose également d'un Espace Public Numérique (EPN), qui met à votre disposition des ordinateurs pour que vous puissiez effectuer diverses démarches :

- Recherche d'emploi, rédiger un CV, une lettre de motivation
- Formalités administratives, connexion sur les diverses plateformes du fédéral nécessitant l'utilisation du lecteur EID (que nous mettons à votre disposition)
- Recherches sur le net, logement, déplacement, horaires, ...

N'hésitez pas à contacter le centre pour de plus amples renseignements : www.cedeg.be - info@cedeg.be - 081/61.33.74.



FINALISATION DU SAS DE LA MAISON COMMUNALE

Lors de notre numéro d'avril, nous vous annonçons l'attribution du marché relatif à la création d'un sas d'entrée à la Maison communale.

Suite aux évènements internationaux et aux différentes pénuries rencontrées dans le secteur de la construction en début d'année, les travaux devant débuter en avril, n'ont finalement pu commencer que le 23 mai 2022.

Aujourd'hui, nous pouvons officiellement vous annoncer la fin des travaux avec la réception provisoire qui s'est déroulée le 11 octobre 2022. Afin d'accéder aux guichets du Service Population, vous pourrez dorénavant emprunter la nouvelle entrée de votre Administration communale.

Pour rappel, ces travaux consistaient en la création d'une rampe d'accès et en l'installation de portes automatiques afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, mais visaient également l'amélioration de la performance énergétique et de la circulation dans l'entrée de la maison communale, ainsi que le confort des agents et des riverains lors de leur visite.

VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Les cimetières Saint-Servais et Saint-Lambert ont été végétalisés cette année grâce au soutien financier de la Région wallonne. Afin de les embellir et de faciliter leur entretien, les allées deviennent des gazons sur sol dur et les entretombes difficiles d'accès sont enjolivés par des plantes grasses appelées sedum.

Le cimetière de Walhain sera aussi végétalisé prochainement. La nouvelle partie du cimetière sera réaménagée pour augmenter la capacité, dans le respect des sépultures actuelles qui restent en place, bien entendu.



DISTRIBUTION D'ARBRES

La Sainte-Catherine... un jour attendu par les amateurs de nature !

Pour la 12ème année consécutive, Walhain participe à la Journée de l'arbre. Cette année encore, le rendez-vous est donné pour venir chercher des conseils en plantations, en gestion de jardin propice aux pollinisateurs, en compostage, en apiculture, en nettoyage de trottoirs et d'allées dans le respect de la faune et de la flore menacées de disparaître. Un accent sera mis aussi sur la propreté publique.

Le tout sera couronné par la distribution d'arbres et de petits fruitiers le samedi 26 novembre entre 9h00 et 11h00 dans la cour de l'école communale de Walhain-centre (Place communale, 2).

Un arbre pour les nouveau-nés de 2022

Fidèle à sa tradition longue de 4 ans maintenant, Walhain a invité les parents de nouveau-nés de l'année 2022 à venir chercher un pêcher pour leurs enfants. Le pêcher est symbole de longévité. Pour des raisons d'organisation (commande...), la liste a été arrêtée en septembre et les parents doivent s'inscrire auprès du Service Environnement.

MARATHON DE LA PROPRETÉ

Marre des déchets sauvages et des dépôts clandestins ? Le Marathon de la Propreté a eu lieu du 17 au 21 octobre 2022. Walhain y a participé par une Opération « coup de poing » : Police et Administration communale ont poursuivi sévèrement les dépôts clandestins et les déchets sauvages. Nous continuons l'action du placement de rubalises autour de dépôts clandestins : « ici, crime de dépôts clandestins » pour attirer l'attention des citoyens et surtout de l'auteur, sur ces dépôts et leur aspect répréhensible. Cela signale aussi que nous l'avons vu et que nous le traitons. Sachez que nous prenons toujours le temps de vérifier qui en est l'auteur, de le poursuivre en justice, ...



En mai-juin 2022, le Nil a été curé, nettoyé de ses déchets. En septembre, soit 2 mois plus tard, flottaient déjà des canettes, des bouteilles et autres plastiques...



Combien de temps faut-il pour qu'un déchet se décompose ?



CITERNES ET POLLUTION AUX HYDROCARBURES

Notre citerne... pollue-t-elle ou pas le sol et les cours d'eau ?



De nombreuses citernes arrivent en fin de vie, d'autres n'ont pas été contrôlées depuis longtemps ... causant la pollution de notre sol et de nos cours d'eau. Un tout petit peu d'hydrocarbures suffit pour créer une catastrophe.

Fissure dans une cuve aérienne située en cave, citerne vétuste avec un résidu de carburant, démontage d'une cuve pas réalisé dans les règles et acheminant le fond de cuve vers le ruisseau ou le sol...

La plupart de ces accidents peuvent être évités !

Comment ?

Déclarer sa citerne à mazout (de 3.000 litres à 25.000 litres) auprès de votre Administration communale : il s'agit d'une OBLIGATION.

La législation s'applique aux dépôts de mazout composés d'un ou de plusieurs réservoirs, qu'ils soient aériens (c'est-à-dire dans le jardin, en cave ou en fosse non remblayée) ou enterrés (c'est-à-dire enfouis directement dans le sol ou en fosse remblayée, que ce soit totalement ou partiellement). Vous devez effectuer une déclaration d'environnement pour un établissement de classe 3 (validité 10 ans).

Respecter certaines obligations comme celle de s'assurer de la conformité et de l'étanchéité de vos réservoirs.

Tous les détails pratiques se trouvent dans une brochure disponible sur le site suivant : environnement.wallonie.be/citernes-mazout.

Quand vous êtes en ordre, vous recevez votre certificat (plaquette verte à apposer sur le réservoir) indiquant la conformité de votre installation. Votre réservoir peut dès lors être rempli.

PS : il ne faut toutefois pas oublier que cette plaquette n'est valable que pour une durée limitée à 3 ou à 10 ans. Une fois ce délai dépassé, il faut procéder à la vérification périodique qui porte sur les deux étapes : la conformité et l'étanchéité.

Pour les autres capacités ?

A partir de 25.000 litres, les dépôts sont soumis au permis d'environnement. Vous devez demander un permis d'environnement ou un permis unique pour un établissement de classe 1 ou 2. Pour les dépôts de mazout d'une capacité inférieure à 3.000 litres, l'application des règles n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée.

Plus d'informations sur www.walhain.be et auprès du Contrat de Rivière Dyle Gette.

RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE VÉLOBUS DANS NOS ÉCOLES



Vous le savez sûrement, dans le cadre de la semaine de la mobilité, notre commune a souhaité tester le vélobus sur les 4 implantations scolaires installées sur notre territoire.

Après de nombreuses démarches, notre Conseiller en mobilité a fourni les outils proposés par le SPW et nécessaires au bon fonctionnement d'un vélobus. Plus de soixante enfants avaient marqué un intérêt pour se rendre à l'école à vélo avec cet encadrement. Malheureusement, assez peu de personnes se sont rendues à la réunion d'information qui s'est tenue à Walhain et aux séances de préparation réalisées dans chaque école.



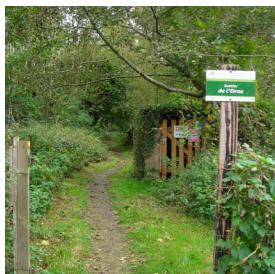
L'école de Nil s'était engagée dès le départ pour une expérience d'une semaine. Dans les écoles communales, il était envisagé de faire fonctionner le vélobus de la semaine de la mobilité jusqu'aux vacances d'automne. Finalement, seule l'école de Tourinnes-Saint-Lambert a pu compter sur un engagement fort de quelques parents d'élèves pour encadrer le fonctionnement quotidien du vélobus. Nous remercions les mamans qui se sont organisées via un groupe WhatsApp pour faire fonctionner le vélobus depuis le 26 septembre 2022. Depuis lors, deux itinéraires sont en fonctionnement. Le premier, depuis la rue du Moulin, circule quotidiennement et le second, au départ de Sart, roule en moyenne 3 jours par semaine. Pour l'instant, en raison des nombreuses activités des enfants en fin de journée, seul l'itinéraire vers Sart a réalisé des trajets retour à vélo. Ces vélobus ont continué jusqu'aux vacances d'automne.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

Les parents ont déjà marqué leur intérêt pour relancer ce système au printemps. L'Administration communale profitera de ces premières expériences pour essayer de mieux soutenir encore les différents projets qui, nous l'espérons, verront le jour au printemps. Avoir une personne extérieure qui accompagne les parents d'élèves dans le projet serait peut-être une manière de faciliter le fonctionnement des vélobus. Nous espérons également pouvoir compter sur le corps enseignant qui peut gratuitement être formé à l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière (EMSR). De petits budgets pourront sûrement être trouvés pour faciliter le redémarrage au printemps. Outre les financements destinés aux écoles qui ont un référent EMSR, le vélobus est une fiche de notre PCDR (Plan Communal de Développement Rural) et un projet de notre PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat).



Agenda



PROMENADES "A VOT'SENTIER"

Aux portes de l'hiver, le groupe sentiers de Walhain, A vot' Sentier, vous propose une balade à Villeroux, village de la commune de Chastre, le samedi 19 novembre 2022 à 14h30 précise. Le rendez-vous est fixé au cimetière français, rue des quinze Bonniers. Nous marcherons +/- 7 km, en boucle, dans une jolie campagne. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Participation gratuite. Plus d'informations : 0471/90.04.16.



CABARET "CHEZ ÉMILE"

Cabaret « Chez Émile » à l'église partagée Saint-Vincent (Place Saint-Vincent).

Le vendredi 9 décembre 2022 - Soirée Amnesty avec concert de « Contretemps et Marées ».

Contretemps et Marées nous proposera un voyage musical coloré autour de compositions et de coups de cœur puisés dans la musique traditionnelle irlandaise, klezmer, bretonne et des Balkans. Diversité, rythmes endiablés, moments d'intimité et musiques festives dessinent leur univers sonore. 19h30 : Ouverture des portes, du bar et Marathon des lettres Amnesty - 20h30 : Concert. PAF : 6 euros - Pas de réservation.

Le vendredi 6 Janvier 2023 - Soirée Spéciale exceptionnelle : Didier Laloy invite SAULE.

Didier Laloy a choisi notre cabaret pour inviter SAULE en concert acoustique. Saule sera accompagné par des musiciens et musiciennes d'exception : Didier Laloy : accordéon diatonique, Karim Baggili : guitare et oud, Kathy Adam : violoncelle, Adrien Tyberghein : contrebasse, Hélène Van Loo : flûte traversière et Boris Tchango aux percussions. Soirée à ne pas manquer ! 19h45 : Ouverture des portes - 20h30 : Concert. PAF : 10 euros - Pas de réservation.



Le vendredi 27 Janvier 2023 - Concert de Friday Frida

Neuf voix féminines, du talent et du fun, c'est la recette gagnante de Friday Frida ! De la pop à la folk, du passé au présent, de l'intime au festif, elles ne résistent pas à l'envie de vous partager leurs pépites. Friday Frida, c'est un groupe vocal composé de neuf chanteuses liégeoises. Pas d'instruments pour ces artistes qui utilisent uniquement leur voix et quelques percussions.

De la pop des années 2000 à la chanson folk traditionnelle américaine, ou encore les classiques de chorales, elles clament en joie, harmonies et corporythmes leur liberté de répertoire !

Une formation vocale de talent à découvrir absolument !

19h45 : Ouverture des portes et du bar - 20h30 : Concert. PAF : 6 euros - Pas de réservation.

Cabarets suivants : 24 février 2023 : Charlotte Mansion. 31 mars 2023 : Ana. 28 avril 2023 : La Femme du Vent - Hommage à Anne Sylvestre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page facebook : www.facebook.com/CabaretChezEmile ; sur notre site internet : cabaretchezemile.wix.com/cabaret-chez-emile ou abonnez-vous à notre mailing en faisant la demande à l'adresse : cabaretchezemile@gmail.com Au plaisir de vous retrouver à l'un ou l'autre de nos cabarets !



MARATHON DES LETTRES - AMNESTY INTERNATIONAL

Chaque année, Amnesty International braque les projecteurs sur une dizaine de personnes victimes de violations graves de leurs droits fondamentaux. C'est le Marathon des lettres, une action internationale qui coïncide avec le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme et qui vise à récolter un maximum de lettres destinées aux autorités concernées.

Cette année, le groupe Amnesty de Chastre-Walhain a sélectionné le cas de Nasser Zefzafi, figure emblématique du mouvement Hirak au Maroc. Et comme l'an dernier, c'est le Cabaret Chez Emile qui accueillera cette action le vendredi 9 décembre dès 19h30 en l'église partagée Saint-Vincent. Plus d'informations : Contact : Michèle Gosselin : michgosselin@hotmail.com ou 0494/18.61.44

YOGA DU RIRE - TWIST

Nouveau ! Une incroyable sensation de bien-être après un bon fou-rire, vous connaissez ? Le yoga du rire est une discipline qui vise à retrouver tous les bienfaits du rire : détente, bien-être, sommeil, ... Pas besoin de l'humour, pas de blagues ou de situations loufoques. Nous amorçons un rire de façon mécanique puis, par la magie de notre lâcher-prise et de l'effet du groupe, il se transforme la plupart du temps bien vite en rire « vrai ». Le yoga du rire est organisé dans le cadre de TWist- Walhain en transition. Une session de 10 séances est programmée de novembre à mars les mercredis de 18h00 à 19h00 dans l'Espace Sainte-Anne (CPAS - Rue Chapelle Sainte-Anne 12). PAF : 1 €/séance. Info, agenda et inscription via le site : riregebloux.jimdofree.com - vgilard@gmail.com - 0472/12.03.80.



Agenda



ENJEUX ! DE SOCIÉTÉ - DES JEUX DE SOCIÉTÉ DE 9 À 99 ANS !

Joueur débutant ou passionné ? Envie de découvrir qu'en fait...vous aimez jouer ? Venez nous rejoindre lors des rendez-vous jeux de société ouverts à toutes et tous.

Les désormais traditionnelles soirées-jeux du vendredi, qui fêtent leurs 10 ans, seront complétées dès janvier 2023 par des après-midi jeux en collaboration avec le Conseil consultatif des Aînés. Au programme : une ambiance conviviale, un accueil chaleureux et... des jeux. Il y a toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous proposer un jeu et vous l'expliquer..

Infos pratiques : Lieu : Ecole communale de Walhain-centre jusqu'à la fin de l'année. Nous pourrons retrouver probablement la salle paroissiale de Walhain à partir de début 2023.

- Soirées jeux tous les deuxièmes vendredis du mois à 20h00, précédées d'un souper lasagnes à 19h10 si le cœur vous en dit.
- Après-midi jeux organisés une fois par mois et destinés en particulier aux aînés, mais tout le monde est le bienvenu. Les dates seront précisées ultérieurement.

N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées pour être tenus informés. Si vous avez des difficultés à vous déplacer, faites appel à l'équipe. Pour toute information et inscription : Cathy Hers 0496/17.96.87 - enjeux.walhain@gmail.com ou Dominique Missante (pour les aînés) dominiquemissante@gmail.com - 0498/14.40.45



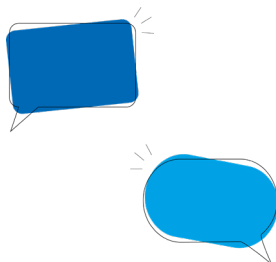
ACCESS AND GO

AccessAndGo-ABP organise des activités à destination des personnes en fauteuil roulant et marchant difficilement, avec ou sans transport adapté selon le besoin des personnes. La commune collabore avec AccesAndGo-ABP pour proposer des activités adaptées aux Walhinois. Prochaines sorties les 24/11 et 13/12.

Informations et réservations : loisir@accessandgo-abp.be - 02/772.18.95.

APPRENDRE LE WALLON

En vue de mettre sur pied une initiation et/ou un réapprentissage (pour les personnes qui ont encore une connaissance passive et lacunaire) de la langue wallonne parlée à Walhain et alentours, des ateliers pourraient voir le jour à raison d'une séance tous les 15 jours (en soirée). Les personnes intéressées peuvent contacter M. Michel Marius GIGOT par mail à maris.gigot@gmx.com ou par tél au 0473/45.55.22 ou Josef DAWAGNE au 010/65.08.50.



LA WALHINETTE

VOTRE FUTURE ÉPICERIE COOPÉRATIVE À WALHAIN ?

Dans la continuité de la vidéo « Pourquoi aller loin ? Venez chez nous ! », un petit groupe formé des producteurs et artisans locaux, de consommateurs potentiels et d'acteurs dans l'économie locale a décidé de lancer une coopérative fin 2022 avec vous les Walhinois.e.s. Une épicerie collaborative qui permettra à chacun d'acheter local au meilleur prix, car les acheteurs et les producteurs seront directement impliqués dans la gestion de l'épicerie coopérative.

Intéressé à titre de Consomm'acteur ? Des produits du terroirs à proposer ? Souhait d'investir durable et de bénéficier du Tax Shelter (réduction d'impôt) ?

Si le projet vous intéresse et que vous n'avez pas pu participer à l'une des 4 séances d'information dans les différents villages de l'entité, communiquez-nous rapidement votre adresse à info@lawalhinette.be ou visitez les pages www.facebook.com/LaWalhinette et www.lawalhinette.be

Une nouvelle séance d'information sera organisée par visioconférence le mardi 29 novembre 2022 à 20h00.



PUBLICATIONS

Vous souhaitez compléter cet agenda ou nous proposer un sujet/article pour nos prochaines publications ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : communication@walhain.be.

Merci de tenir compte des dates de parutions disponibles sur notre site : www.walhain.be.

CONFÉRENCE SUR LE CYBER-HARCÈLEMENT

**JEUDI
24 NOVEMBRE
2022 À 20H00**

**SALLE DES BOSCAILLES
(RUE CHAPPELLE-SAINTE-ANNE 11)**

ORATEURS : INSPECTEURS THIERRY HARDY & GUY GRÉGOIRE
DU SERVICE JEUNESSE DE LA ZONE DE POLICE ORNE-THYLE

**QUELS SIGNAUX D'ALERTE ?
QUELS OUTILS POUR Y FAIRE FACE ?**

PROGRAMME :

- "COURS MEGA" DONNÉ DANS LES ÉCOLES
- HARCÈLEMENT ET CYBER-HARCÈLEMENT : LIMITES ET SANCTIONS
- COMMENT MIEUX SÉCURISER INTERNET À LA MAISON
- DANGERS ET ADDICTIONS AUX RÉSEAUX SOCIAUX
- QUESTIONS / RÉPONSES

